BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2618

80 – SOMME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20260206. *Date de parution :* 27 octobre 2026. *Annonce numéro :* 3868. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

108 867 490 RCS Amiens.
REYNOLDS CUIVRE EDM.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 50000.00 EUR.
Adresse : 6, Avenue Du Parc, 80130 Friville-Escarbotin.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 150000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Un fonds de commerce constitutif d'une branche complète et autonome d'activité d'électroérosion sous l'enseigne REYNOLDS CUIVRE, comprenant tous les éléments en dépendant..
Adresse : Zone d'Activité du Parc, 80130 Friville-Escarbotin.
Précédent propriétaire : 808 067 664 RCS Nanterre. **REYNOLDS CUIVRE.**
Date de commencement d'activité : 1er octobre 2026.
Publication légale : Lagazettefrance.fr *du* 14 octobre 2026.
Oppositions : Pour la validité et la réception des oppositions à l'adresse du fonds cédé et pour la correspondance au siège social de la SELARL ELDEN AVOCATS, société d'Avocats à la Cour représentée par Maître Cédric LE PAPE, ayant ses locaux sis à PARIS 75017, 109 rue de Courcelles..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 30/09/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE SOMME le 08/10/2026. Référence : Dossier 2026 00036121 référence 8004P01 2026 A01702. Adresse de l'ancien propriétaire : 1 Rue François Jacob 92500 RUEIL-MALMAISON. Adresse du nouveau propriétaire : Zone d'activité du Parc 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..